

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

1er décembre 2022

---

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°  
526)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 2927

présenté par  
M. Cubertafof et Mme Lingemann

-----

**ARTICLE 1ER E**

À la seconde phrase de l'alinéa 3, après le mot :

« biodiversité »

insérer les mots :

« en prenant en compte l'objectif de préservation et de reconquête de la biodiversité ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement a pour objectif de s'assurer de la mise en cohérence avec l'article 12 eu égard aux objectifs de reconquête de la biodiversité.